



REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Lundi 20 juin 2022

BAILLEUL NEUVILLE

L'an deux mille vingt-deux, le 20 juin à vingt heures s'est réuni le conseil de la communauté de communes de Londinières à BAILLEUL-NEUVILLE sous la Présidence de Mme Armelle Biloquet.

Nombre de Membres :

En exercice : 33

Présents : 28

5 absents : M. Lévêque J, Mme Caplet C, Mme Beauvin I, Mme Wattelier N, M. Grandsire B

BAILLEUL NEUVILLE	Mme CARNET CELINE
BAILLOLET	Mme LERMECHAIN MARYSE
BURES EN BRAY	M. LÉVÊQUE JACKY absent excusé
BURES EN BRAY	M. PAILLARD JEAN FRANÇOIS
CLAIS	M. LEBORGNE VINCENT
CLAIS	Mme CAMENISCH SABINE
CROIXDALLE	M. MARTEL JEAN-PAUL
CROIXDALLE	M. LEFEBVRE LUC
FREAUVILLE	M. MARTEL CHRISTIAN
FRESNOY FOLNY	M. DEBURE GILBERT
FRESNOY FOLNY	M. CARPENTIER LAURENT
FRESNOY FOLNY	Mme CAPLET CORINNE absente excusée
FRESNOY FOLNY	Mme BEUVAIN ISABELLE absente excusée

GRANDCOURT	M. DECHEZELLES ARNAUD
GRANDCOURT	M. ROBIN EMMANUEL
LONDINIÈRES	Mme BILOQUET ARMELLE
LONDINIÈRES	M. DUMOUCHEL JEAN-MARIE
LONDINIÈRES	Mme MARTEL RÉGINE
LONDINIÈRES	M. HURARD FRANÇOIS
LONDINIÈRES	Mme DEPOIX MARIE-CLAUDE
LONDINIÈRES	M. ANGER SEBASTIEN
LONDINIÈRES	Mme WATTELIER NATHALIE absente excusée
OSMOY SAINT VALERY	Mme BOURGEOIS MARIE JOSE
OSMOY SAINT VALERY	M. LECLERC DAVID
PREUSEVILLE	M. VASSARD HERVÉ
PUISINVAL	Mme LEDUE SABINE
SAINT AGATHE ALIERMONT	M. PEPIN MARTIAL
SAINT AGATHE ALIERMONT	M. MOREL JEAN MARC
SAINT PIERRE DES JONQUIÈRES	Mme BILLER BÉNÉDICTE
SMERMESNIL	M. GRANDSIRE BRUNO absent excusé
SMERMESNIL	Mme DESBUREAU RÉGINE
WANCHY CAPVAL	M. BOINET OLIVIER
WANCHY CAPVAL	M. TAFFIN GUY

1. INTERVENTION DU PETR – DISPOSITIF LEADER

Nous accueillons ce soir deux intervenants Mme Laure Grindel directrice du PETR du Pays de Bray et M. David Laplanche Chargé de mission LEADER au PETR du Pays de Bray.

Présentation du dispositif LEADER 2023-2027 sous forme de diaporama,

(Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale)

La candidature au dispositif leader porte sur 3 thématiques :

- *tourisme/ économie/attractivité
- *environnement/climat/biodiversité
- *culture/service/ cadre de vie

Les dépenses éligibles sont diversifiées. (Du fonctionnement de l'investissement). Il faut un cofinancement public (Région, Département, Etat), le taux de financement à 80% des dépenses publiques.

Ils effectuent un petit rappel sur les projets LEADER qui a lieu sur la CC DE LONDINIÈRES

2 projets soutenus
64000 euros de LEADER

« **Projet de conservation de l'abeille
noire locale** » à Osmoy-Saint-Valery
Subvention LEADER de **10 800€**



« **Valorisation touristique de l'Etang
de Béthencourt** »

Subvention LEADER de **52 962,30 €**



Suite à cette intervention, les intervenants du PETR invitent les communes à réfléchir aux axes, éventuels projets et besoins.

Ils nous font remarquer qu'ils sont là pour accompagner les projets. Nous informons d'un questionnaire pour le leader visant à recueillir les avis sur le prochain programme :

<https://framaforms.org/questionnaire-candidature-leader-2023-2027-de-seine-en-bray-1654690857>

Ils effectuent un rappel de date :

- ✓ 21 juin 2022 lancement de l'appel à candidature
- ✓ 30 novembre au plus tard réponse attendue par la région

2. INTERVENTION FRANCE SERVICES



Maison France Services de Londinières

Proche de vous au quotidien

**340 rue du Maréchal Leclerc
76660 Londinières**

02 32 97 83 11

maisonfranceservices-londinieres@orange.fr

Ouverture :
Lundi : 14h-18h
Mardi : Fermé
Mercredi : 13h-17h
Jeudi : 9h-13h
Vendredi : 13h-18h
Samedi : 9h-12h30

Justine Lecointe agent d'accueil France Services a présenté un bilan de la première année de fonctionnement de la maison France Services.

Il a été annoncé un bilan de fréquentation par mois, un bilan par partenaires (le plus demandé), un bilan des communes dont les habitants viennent le plus, un bilan par tranche d'âge ainsi qu'un bilan financier. La fréquentation a été multipliée par quatre entre juin 2021 et mai 2022.

Il a aussi été rappelé que les permanences **dans les communes** de la maison France Services se font uniquement sur rendez-vous et que les habitants doivent prendre rendez-vous en appelant la maison France Services. Justine a annoncé qu'un mail serait envoyé aux communes avant la permanence pour prévenir si l'agent se déplace ou non le jour prévu.

3. SIGNATURE DU DERNIER PV

Le dernier PV est approuvé à l'unanimité.

4. DÉLIBÉRATION PLUi

La délibération a été envoyée à tous les membres du conseil communautaire ainsi que Mme Leroy de la DDTM.

Il a été notifié lors de la réunion que les énergies renouvelables sont bien présentes sur notre territoire. Il serait judicieux de l'insérer à la délibération. La communauté de communes de Londinières souhaite émettre un avis sur le genre d'Energie renouvelable pour contrôler son développement.

La communauté de communes de Londinières a délibéré pour la prescription du PLUi selon 13 articles. Il y est décrit que des réunions d'informations auront lieu au cours de sa mise en place.

Il est noté qu'un affichage (de la délibération, de chaque étape...) aura lieu à la communauté de communes ainsi que dans les mairies, les informations sur l'avancée de la construction du PLUi seront retranscrites par les 16 maires des communes de la ComCom à leur conseil municipal.

5.ASSISTANCE MAITRISE OUVRAGE PLUi

Le conseil communautaire de Londinières a délibéré favorablement pour avoir recours à une assistance en maîtrise ouvrage en vue de la préparation du cahier des charges du PLUi.

L'assistance consistera :

- À analyser le cout du cahier des charges,
- À rédiger et lancer l'appel d'offre
- À l'ouverture des plis,

Il faut compter déboursier entre 11000 euros et 15000 euros

6. DIVERS

- La communauté de communes de Londinières a voté favorablement pour verser le complément pour la demande d'inscription de Yuri et Daniel Maliar, jeunes ukrainiens en situation de réfugiés politiques pour le centre de Loisirs de la commune de Londinières.

- La communauté de communes de Londinières a voté favorablement pour vendre les conteneurs papiers emballages. La communauté de Bray Eawy serait intéressée par une partie des conteneurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H30
De ce qui a été dit, il a été dressé le présent procès-verbal